



Documents soumis à l'Assemblée Générale 2022
le dimanche 27 février 2022
Au « Refuge du Skieur » Flaine Forêt à 18h
Cette AG sera précédée d'une réunion ouverte à tous de 17h
à 18h.

RAPPORT MORAL

Funiflaine.

Rappelons nos critiques du projet : Le Funiflaine n'est pas un Transport Public car il ne dessert pas de population. En ne desservant que Flaine, sans passer par les Carroz (environ 2000 habitants et 15000 lits touristiques) le projet se prive d'une clientèle importante, ce qui conduira inmanquablement à un déficit d'exploitation important.

Le coût d'investissement est très élevé, particulièrement en intégrant le coût de la télécabine entre le centre des Carroz et Pierre Carrée. Cette télécabine ne semble pas être financée pour l'instant, la station des Carroz est laissée au bord du chemin. En attirant massivement les skieurs (4 Euros le trajet depuis la vallée avec un forfait journalier !), le Funiflaine va détourner la clientèle des Carroz et affaiblir voire faire disparaître la SOREMAC au profit de GMDS. La durée du trajet gare SNCF de Magland - les Carroz en Funiflaine est de 35 à 40 min, si la liaison Les Carroz-Pierre Carrée est réalisée (?). Or le projet Funiflaine court déjà après les subventions sans cette liaison !!!! Il ne faut pas oublier que Flaine, en grande partie dans la commune d'Arâches, pâtirait d'une mauvaise santé des Carroz.

La gare de Pierre Carrée ampute l'espace nordique et le golf dont Flaine et Les Carroz auront un grand besoin à moyen terme, aux plans économiques et image de la station. Une urbanisation de la zone supprimerait totalement ces activités, même si ce n'est plus à l'ordre du jour dans le PADD de 2021.

Au plan écologique, la réduction de la pollution proclamée par le Syndicat est ridicule avec le développement en cours des voitures électriques et l'absence de desserte des Carroz. Tout cela, ce n'est pas l'avenir de la montagne.

Avec Les Amoureux des Carroz et des habitants de Magland et Arâches, nous avons à nouveau manifesté notre opposition, par des écrits avant la signature du contrat de concession, et par environ 10 banderoles installées le long de la route de Flaine le 11 juin 2021, jour de la signature.

Dans la commune d'Arâches, il ne faut pas plaisanter avec le sujet, la gendarmerie a été appelée (sans doute par le Maire) pour retirer les banderoles, même dans les propriétés privées, notre trésorière Chantal Lardennois et le président des Amoureux des Carroz, avec des banderoles contestant l'urbanisation de Pierre Carrée, ont été interpellés

Les enjeux financiers sont tels qu'il est maintenant interdit de manifester son opposition au projet sur la voie publique, droit fondamental. Heureusement, des journaux se sont exprimés sur le sujet.

Le coût d'investissement du projet a encore augmenté passant à 88 M€ HT, (plus 2 M€ début 2022) alors que la technologie finalement choisie (2S, plutôt au rabais) permet une économie importante. Le délégataire investit maintenant 30 M€, et bien sûr voudra récupérer son investissement.

Vu l'aberration du projet et les conséquences sur Flaine et Les Carroz, nous avons déposé le 8 novembre 2021 un recours sur le non-respect des règles des marchés publics; et nous continuerons à nous y opposer lors de l'enquête publique et après si nécessaire.

Nous avons développé un tracé alternatif, véritable transport public, bien plus utile et moins cher. Il met la gare SNCF de Magland à 3 minutes des Carroz, une grande amélioration de la vie des habitants permanents. Il reprend ensuite le tracé de la télécabine prévue entre le centre des Carroz et Pierre Carrée, puis descend vers Flaine. La fin du tracé déplace la gare de Pierre Carrée à Montsoleil (3000 lits avec le Hameau), et le Funiflaine arrive au centre station de Flaine, près d'un ascenseur existant. Il sera présenté lors de la réunion publique avant l'AG.

Recours contre la commune d'Arâches. Il porte sur les taxes des remontées mécaniques conservées par Arâches en dépit des statuts du SIF. En juillet 2020, un jugement est prononcé par le Tribunal Administratif suite au recours, allant dans notre sens.

La commune d'Arâches a réagi de trois façons :

1- en faisant appel, arguant de l'illégalité des statuts du Syndicat de Flaine qu'elle a écrits et signés.
2- en refusant d'appliquer le jugement. Nous avons engagé une Procédure Juridictionnelle pour que ce jugement soit appliqué.

3- en préparant une révision des statuts du SIF, avec l'objectif de réduire le financement du SIF par la commune d'Arâches, avec le soutien de la commune de Magland. Voir plus loin.

Le jugement d'appel du 3 février 2022 valide le jugement de 1ère instance, confirmant nos critiques. En revanche, il n'impose pas à la commune d'Arâches de rendre au SIF les sommes en jeu, essentiellement en raison de l'absence de demande du SIF (présidence Magland). On voit que la mairie d'Arâches et le SIF agissent à l'encontre des intérêts de la station de Flaine qu'ils sont pourtant en charge de défendre, et ne veulent ni l'un ni l'autre appliquer les statuts qu'ils ont eux-mêmes élaborés. C'est du grand n'importe quoi ! Leur seul intérêt est l'argent venant de Flaine. Après cela, nous ne sommes plus étonnés par un projet comme le Funiflaine !!!

Nouveaux statuts du SIF : ils sont préparés par les communes de Magland et Arâches et le SIF. Une version du projet a été approuvée par les élus en juin 2021. Elle comprend une mise à jour des parties obsolètes des statuts de 2005 (par exemple la référence à des taxes qui ont été supprimées). Elle semble conserver l'organisation actuelle de la station, mais elle pérennise clairement le non respect des statuts actuels par la commune d'Arâches, cause importante de la faiblesse des moyens financiers du SIF.

L'activité du SIF s'applique à tout son territoire, dont certaines parties sont utilisées par Les Carroz, Morillon ou Samoëns sans contrepartie financière pour le SIF (contrepartie apportée dans les statuts actuels par des taxes sur les remontées mécaniques que la commune d'Arâches ne reverse pas au SIF). C'est contraire au droit administratif et peut justifier une contestation. Il ne faut rien attendre au plan des investissements.

Ces nouveaux statuts ne sont pas promulgués à ce jour.

Etat de la station de Flaine. Nous sommes toujours attentifs à l'amélioration et à l'entretien général de la station, au fonctionnement des ascenseurs, à la voirie, au stationnement, aux animations : la situation fin 2021 fait toujours apparaître un grand déficit d'investissement public, même s'il y a eu un petit rattrapage.

Des efforts ont été consentis au budget de l'Office de Tourisme sur les activités touristiques en dépit des chantiers MGM et Belambra. Certaines de ces dispositions resteront certainement après ces travaux, par exemple la mise en place de plusieurs activités sportives au Bissac.

On est cependant loin du compte, le seul investissement pérenne depuis le siècle dernier est le chalet d'accueil de Flaine Forêt, et le toiture de la chapelle de Flaine est toujours en mauvais état.

Que représente Flaine pour les communes ?

Les propriétaires des résidences secondaires ne votent pas, les maires considèrent donc Flaine comme une simple vache à lait. Il y a à Flaine presque autant de lits qu'aux Carroz, mais 10 fois moins d'électeurs, donc sans influence sur les élus et la mairie. Nous sommes juste là pour payer. Notre capacité d'action sur les événements est faible si nous limitons nos actions au strict périmètre de Flaine. Il se trouve que nous partageons des objectifs de développement de la commune avec des habitants des Carroz ; cela permet d'engager des actions avec plus d'impact.

Actualité. Des décisions clé sont en préparation pour Flaine, et nous voulons faire entendre notre voix.

On attend ainsi toujours une nouvelle organisation de la station suite à l'audit de la Direction Générale des Finances Publique (DGFIP) en 2018, toujours pas publié, notamment sur la gestion touristique de la station.

La saison d'hiver 2020-2021 a été catastrophique pour Flaine en raison de l'arrêt des remontées mécaniques, de la mono-activité « tout ski alpin » que nous critiquons régulièrement.

L'été 2021 a été très bon.

La saison d'hiver 2021-2022 est bien engagée, mais l'épidémie est toujours là.

Assemblée Générale du 27 février 2022. Documents Soumis.

RAPPORT FINANCIER au 1er octobre 2021

	01/10/18	01/10/19	01/10/2020	01/10/2021
ACTIF / ASSETS				
Caisse			200 €	200,00 €
Livret A	11 078,41 €	16 161,49 €	16 270,20 €	13 354,93 €
Compte Courant	7 224,19 €	4 954,19 €	3 460,49 €	2 837,47 €
TOTAL ACTIF	18 302,60 €	21 115,68 €	19 930,69 €	16 392,40 €
DETAIL DES RECETTES ET DEPENSES / INCOME AND EXPENSES				
Cotisations et dons	3060 € (90 adh)	2930 € (85 adh)	2070 € (48 adh)	1785 € (41 adh)
Revenus financiers	82,46 €	83,08 €	108,71 €	84,73 €
Site Web	142,03 €			
Frais Divers (dont frais bancaires).	-70 €	-170,00	-282,00 €	- 230 €
Scans et copies			-277,10 €	-150,02 €
Manifest. Culture/Musique			-1 500 €	-1 500 €
Manifest. Sports	-283,02 €		-884,60 €	
Recours Funiflaine				-648 €
Recours taxes RM	-11 067,60 €		-1 920,00 € +1 500 €	-2880 €
TOTAL DEPENSES	-12 562,65 €	-170,00 €	-4 863,70 €	-5 408,02 €
TOTAL RECETTES	4 764,17 €	2930,00 €	3 678,71 €	1 869,73 €
EVOLUTION DE L'ACTIF	-8 238,08 €	2843,08 €	-1184,99 €	-3 538,29 €

- Frais divers : 50€ affichage ascenseurs, 100€ adhésion association « Le Chaînon Manquant–Transport par câble », et abonnement au Faucigny 80€,
- Nous sommes 41 adhérents. Nos adhérents avaient d'autres soucis depuis mars 2020 et n'ont pas encore totalement retrouvé leur intérêt pour la station.
- La réduction des frais de fonctionnement met à contribution les membres du Bureau de l'association, et nous avons besoin de plus de soutiens de nos nombreux lecteurs,
- Information en ligne focalisée sur la gouvernance de Flaine : Conseils Municipaux, Comités Syndicaux et dossiers sur les projets contestés.
- L'appel à la générosité des adhérents n'est pas vain, merci aux généreux donateurs.

Assemblée Générale du 27 février 2022. Documents Soumis.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

Rubrique	Poste	Réal 2021	Budget 2022	
			Comptabilisé au 01/02/22	Prévision à partir du 01/02/22
RECETTES	Adhésions, Dons, Inscriptions	1 785 €	17 Adh : 665 €	Plus 1 800 €
	Revenu Financier	84,73 €	71,77 €	
Total Recettes		1 869,73 €	736,77 €	Plus 1 800 €

DEPENSES RECURRENTES	Site Web LWS & Piwigo 2022		-149,23 €	
	Publicité – Représentation - Divers	- 230 €		-230 € AG -200€
	Scans ou copies de documents	- 150,02 €		-150 €
	Académies de musique – Coupe de golf - Slalom	-1 500 €		Voir commentaire plus bas
Total Dépenses récurrentes		- 1 900,02 €	-149,23 €	- 600 €

-749,23\$

BILAN récurrent	-30,29 €	1 707,54 €
------------------------	-----------------	-------------------

DEPENSES EXCEPTIONNELLES	Recours Remontées Mécaniques	-2 880 €	-1 453 €	
	Recours Funiflaine BLT	- 648 €	-1 296 € -5 400 €	Reste à payer -6 600 € Provision -1 000 €
	Recours PLU Araches			- 2 000 €
	Recours suite à enquête publique Funiflaine improbable cette année.			
Total dépenses exceptionnelles		-3 528 €	-7 633,23 €	-8 149 €

Bilan total 2022 avec provisions	-15 941,46 € pour un actif de 16 392,40 € au 1^{er} octobre 2021
---	---

Nous faisons l'hypothèse d'une augmentation des adhésions, proche du niveau de 2019.

01/10/2015	01/10/2016	01/10/2017	01/10/2018	01/10/2019
2 845,00 € (77 adh.)	2 546 € (77 adh.)	2 155,00 (59 adh)	3 060,00 € (80 adh)	2 930 € (85 adh)

Nous aimerions poursuivre nos activités culturelles et sportives, à savoir 1500€ de participation aux frais des 3 académies de musique classique, plus une coupe de golf (environ 700€), peut-être la dernière si jamais le projet Funiflaine ou le PLU parviennent à réduire le golf à 9 trous après la fin de la saison d'été, fin de la concession actuelle. Ce que nous devons à tous prix éviter.

Si au printemps 2022 nous voyons une amélioration sensible de la situation financière, alors nous engagerons ces activités.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - Etat des mandats

Collège	Nom	Situation	Fin d'exercice
1	Non Pourvu	Conseiller à élire	Fin 2023
1	Chantal Lardennois	Elue à l'AG 2021	Fin 2023
1	Mike Dickinson	Elu à l'AG 2021	Fin 2023
2	Marek Kurek	Fin de Mandat. Conseiller à élire.	Fin 2024
2	Régis Lardennois	Fin de Mandat. Conseiller à élire.	Fin 2024
2	François Zahm	Fin de Mandat. Conseiller à élire.	Fin 2024
3	Thomas Heppel	Elu à l'AG 2019	Fin 2022
	Non pourvu	Conseiller à élire	Fin 2022
5	Non pourvu	Conseiller à élire	Fin 2022

Il y a 6 postes de conseillers ouverts.

PROJET D'ORIENTATION

On espère que l'impact de l'épidémie au plan sanitaire, est terminé, que la station va reprendre son activité, sans être handicapée par le manque de clientèle étrangère, qui pourrait éventuellement être remplacée par une clientèle française.

Nous espérons être mieux informés sur les actualités du SIF et des communes, avec la possibilité d'assister aux Comités Syndicaux et Conseils Municipaux (rendue difficile par les restrictions dues au COVID). On peut accéder aux compte-rendus, mais ce n'est pas pareil.

Fonctionnement de l'Association

La question des ressources financières de l'association reste à l'ordre du jour, les cotisations et dons permettent de conserver notre indépendance, et devraient assurer les dépenses de fonctionnement du Bureau ce qui n'est pas le cas actuellement.

L'accès public à une part importante du site internet est mal ressenti par nombre d'adhérents.

Cependant, dans notre stratégie de défense des intérêts de Flaine, certains articles sur les dossiers en cours sont en accès public pour donner plus de visibilité à nos actions, et permettre de mieux manifester nos vues lors d'enquêtes publiques.

Actions

Nous envisageons pour l'année 2022 de développer les points suivants :

- Suivi attentif des projets et budgets de la station et des communes, particulièrement les investissements.
- Echanges avec d'autres associations du Grand Massif
- Nouvelles actions éventuelles, dans le champs d'action de l'association (golf, PLU, Funiflaine).
- Lien permanent avec vous grâce au site Internet, et à des emails.

Votre adhésion légitime l'association, assure le moyen financier de mener nos actions présentes, et on souhaite s'associer à la vie culturelle de Flaine. Elle est plus que jamais nécessaire pour conserver des moyens financiers suffisants, vous pouvez aussi nous aider en motivant vos amis ou voisins.

Le budget prévisionnel montre une faible marge financière, et nous souhaitons un fort soutien financier de nos adhérents pour préserver la station de Flaine du désastre annoncé si le Funiflaine est construit.

La participation d'un nombre accru d'adhérents ou sympathisants aux activités de l'association est indispensable à nos activités : si vous le pouvez, prenez contact avec les membres du bureau.